



الرقم: 051/2.5

الموضوع: المرأة رئيسة المؤسسة

البلد: تونس

موقع الواب :

العدد و [ص] :

التاريخ:

2010-08-07

المصدر :

Le
renouveau

FÊTE NATIONALE DE LA FEMME

*Conférence nationale sur le thème «Femme et initiative:
rôle des jeunes femmes chefs d'entreprises dans la réalisation des
objectifs futurs»*

Partenaire indispensable pour relever les défis

Dans la Tunisie de Ben Ali, la femme a été élevée au rang de partenaire indispensable dans l'œuvre de développement. Une femme qui contribue, à tous les niveaux au développement du pays, notamment sur le plan économique. A l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire de la fête nationale de la femme tunisienne, la Chambre nationale des femmes chefs d'entreprises, relevant de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), a organisé, hier, une conférence nationale autour du thème: «Femme et initiative: Rôle des jeunes femmes chefs d'entreprises dans la réalisation des objectifs futurs». Placée sous le haut patronage du Président de la République, la manifestation, rehaussée par la présence et la participation de plusieurs femmes hauts responsables dans le pays, tend à mettre en exergue le rôle des femmes chefs d'entreprises dans l'économie, la croissance, la création d'emplois et l'enracinement de la culture d'initiative.

Le rendez-vous mensuel, de la Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE) revêt, cette fois-ci, un caractère spécial. Il est marqué par la célébration du 54^e anniversaire de la fête nationale de la femme tunisienne, la promulgation du Code du Statut Personnel, un des plus grands acquis de la femme tunisienne, et le démarrage imminent des festivités marquant l'année 2010, année internationale de la jeunesse, sur une initiative du Président de la République.

Mme Néziha Zarrouk, membre du Bureau politique du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), et 2^e vice-présidente de la Chambre des conseillers, a souligné, lors de l'inauguration de la conférence nationale, qu'outre ces événements marquants que la Tunisie s'apprête à célébrer, la manifestation des femmes chefs d'entreprises se tient au lendemain du lancement officiel de la nouvelle association, «Saida», créée par Mme Leila Ben Ali, épouse du Chef de l'Etat. Une association humanitaire qui traduit, encore une fois, l'élan de solidarité enraciné chez les Tunisiens au plus haut sommet. Une association qui se donne pour mission, souligne Mme Zarrouk, de participer à la protection médicale et psychologique des malades du cancer, de leur tenir compagnie dans leur foyer ou dans les établissements spécialisés; avec en prime un rôle de sensibilisation et de prévention aux maladies cancéreuses et d'insertion des malades dans la société.

Des choix stratégiques pour l'avenir

Abordant le thème de la manifestation, organisée par la CNFCE, Mme Zarrouk, a indiqué qu'il s'agit d'un thème d'actualité qui trouve ses fondements dans une ferme volonté politique d'élever la femme au rang de partenaire indispensable dans l'œuvre de développement. Pour ce faire, la Tunisie a mis en place les mécanismes nécessaires, dont la création d'un ministère de la femme, du Centre de recherche, et d'information sur la femme (CREDIF), la Chambre nationale des femmes chefs d'entreprises et autres structures, qui ont toutes orienté la politique du pays vers la consolidation des capacités des femmes dans le développement. Le tout, ajoute Mme Zarrouk, en se référant au droit et aux conventions internationales auxquels la Tunisie a participé activement, à l'instar de la conférence de Beijing. Car, a-t-elle renchéri, la Tunisie a misé sur sa richesse principale, les ressources humaines, convaincue que l'Homme, homme et femme, demeure la finalité de toute œuvre de développement. A ce titre, la 2^e vice-présidente de la Chambre des conseillers et membre du Bureau politique du RCD, a rappelé les choix stratégiques du Chef de l'Etat pour l'avenir. Des choix qui se concentrent notamment sur le progrès social, une meilleure qualité de vie pour les Tunisiens avec une économie basée sur l'innovation, l'intelligence, le savoir et la création de PME, le développement durable, le développement régional ainsi qu'une intégration plus poussée dans la mondialisation. Des choix et objectifs qui exigent la contribution du tous,

hommes et femmes, afin de réussir à les relever et concrétiser les objectifs futurs du pays, dont le contour a été dessiné par le Chef de l'Etat.

Et dans ce contexte, les femmes chefs d'entreprises, notamment les jeunes, ont un rôle primordial à assumer en matière d'initiative économique, eu égard au rôle de la femme dans la Tunisie de Ben Ali. En effet, souligne Mme Zarrouk, la femme représente le quart de la population active, la moitié des employés dans plusieurs secteurs d'activités, dont l'enseignement, le secteur médical et paramédical. Elles sont aujourd'hui quelque 18 mille chefs d'entreprises qui ont fait preuve d'initiative économique et témoigné clairement qu'elles sont capables de créer des entreprises, des emplois, de la valeur ajoutée. Mieux, les femmes sont parfaitement inscrites dans la société du savoir. Elles constituent 58% des élèves de l'enseignement secondaire, 60% des étudiants de l'enseignement supérieur, 44% des professeurs universitaires et 47% des chercheurs. A ce titre, Mme Zarrouk a rappelé que le 3^e congrès de l'Organisation de la Femme Arabe, dont la présidence est assurée par la Tunisie, en la personne de Mme Leila Ben Ali, épouse du Président de la République, qui devrait se tenir, en octobre en Tunisie, traitera du thème «la femme, partenaire indispensable dans le développement».

Femmes chefs d'entreprises: un rôle primordial pour concrétiser les ambitions

De son côté, Mme Faouzia Slama, présidente de la CNFCE, n'a pas manqué de rappeler le rôle dévolu à la femme dans le développement du pays, mettant en exergue l'intérêt et la sollicitude permanente que lui accorde le Président de la République. Elle a mis en relief l'ensemble des mécanismes mis en place pour inciter les femmes à prendre des initiatives et à créer des PME consolidant, ainsi, les capacités des femmes à contribuer à l'œuvre de développement. Autant de mesures, décisions et mécanismes qui ont permis aux jeunes femmes chefs d'entreprises, a-t-elle souligné de s'engager dans la voie du développement et de s'inscrire dans la dynamique économique, où qu'elles soient.

Mme Saïda Agrebi, présidente de l'Association tunisiennes des mères a quant à elle mis en relief le démarrage imminent des festivités marquant l'année 2010, année internationale de

la jeunesse, sur une initiative du Chef de l'Etat, rappelant le rôle des femmes dans la concrétisation du Programme présidentiel, pour les cinq prochaines années. Un programme qui a placé la barre encore plus haut, afin que la Tunisie rejoigne le rang des pays avancés. Une idée, confirmée par Mme Abir Moussi, Secrétaire générale-adjointe, du RCD, chargée des affaires de la femme, qui a indiqué que la Tunisie s'est fixé de nouveaux objectifs dont la femme est appelée à contribuer à leur concrétisation.

« La Tunisie aborde, au cours des cinq prochaines années, une nouvelle étape de son développement où elle a décidé de compter sur ses ressources propres en tirant les leçons des expériences passées, et en veillant à garantir un développement durable avec toutes ses dimensions. Après avoir réalisé des acquis importants,

jeté les bases d'une économie solide, la Tunisie affronte de nouveaux défis et affiche de nouvelles ambitions.

Et d'ajouter, le programme du Président Ben Ali pour les cinq prochaines années jette les bases d'un nouveau projet pour la Tunisie. Une nouvelle politique de développement à même de consolider la capacité de l'économie, à créer des opportunités d'emploi et davantage de PME. La Tunisie compte quelque 18 mille femmes chef d'entreprises, dont le rôle dans la concrétisation des objectifs nationaux futurs est primordial », a déclaré Mme Moussi.

Mme Salwa Terzi Attya, présidente de l'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT) a, de son côté, mis en relief le rôle du tissu associatif et de la société civile dans la concrétisation des objectifs futurs fixés par le Chef de l'Etat, rappelant l'intérêt accordé par son excellence à la femme en acceptant de placer sous son haut patronage toutes les manifestations marquant la célébration de la fête nationale de la femme tunisienne, ainsi qu'à la jeunesse, à travers l'initiative de faire de l'année 2010, année internationale de la jeunesse, et de créer le Parlement des jeunes.

Des mécanismes d'incitation multiples

Force est de reconnaître que la Tunisie n'a pas lésiné sur les efforts, et encore moins sur les mesures et décisions encourageant l'initiative privée, engrainant l'esprit d'entrepreneuriat et d'investissement. M. Mohamed Ben Abdallah, Secrétaire général-adjoint au RCD, chargé des associations et des organisations, a pris le soin de rappeler l'ensemble des mesures, mécanismes et structures d'appui et de soutien à la création d'entreprises. Sans compter qu'il a présenté, aux jeunes et moins jeunes femmes chefs d'entreprises, les nouveautés mises en place grâce à des décisions présidentielles qui s'inscrivent directement dans le droit fil de la concrétisation du programme présidentiel 2009-2014, notamment en matière de financement, d'innovation, de facilitation d'accès des PME au financement.... Car, comme il l'a si bien souligné, faire de l'innovation et du développement technologique le socle d'une croissance accélérée est certes une idée ingénieuse, mais qui presuppose de

se donner les moyens de ses ambitions. La Tunisie a ainsi mis en place, outre les programmes, stratégies et politiques de promotion et de diffusion de la culture de l'innovation, des mécanismes de financement appropriés. Ils sont au nombre de trois avec des conditions d'éligibilité et des taux d'intervention différents. Néanmoins leur dénominateur commun n'est autre que de financer les projets innovants à fort contenu technologique et à haute valeur ajoutée. Aux mécanismes déjà existents viennent s'ajouter d'autres pour en garantir l'efficacité. Il s'agit de la révision de deux mécanismes existent, à savoir, la Prime d'investissement de recherche développement (PIRD), du Programme National de Promotion de Recherche Innovation (PNRI), afin d'assurer une complémentarité et une coordination entre les différents mécanismes incitatifs. Ensuite, la création du Fond de Financement du Développement et de la Création, baptisé «Fond Commun de Placement à Risque» (FCPR-In'TECH), doté d'une enveloppe de 50 MD, et géré par la société «Capital SAGES».

Sans compter que pour remédier à la problématique de financement des PME, il a été décidé de créer un pôle spécialisé dans le financement des PME, «Al Moubadara Holding», appelé à devenir l'interlocuteur unique des promoteurs dans le financement. Le pôle vient répondre à l'impératif d'accélérer le rythme de création d'entreprises, de faciliter l'accès au financement des projets, et d'assurer le suivi, l'encadrement et l'orientation des jeunes promoteurs. Il sera composé de «Moubadara Bank», soit la Banque de financement des PME, pour le financement des projets à long et à moyen termes; «Moubadara Participation», un pôle dédié au financement des fonds propres et de gestion des dotations publiques, composé des cinq SICARs régionales et de «Moubadara Garantie», chargé de la garantie et qui est composé de la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR).

Avec autant de mécanismes mis en place pour impulser l'initiative privée, les jeunes femmes chefs d'entreprises pourraient contribuer efficacement à la création d'entreprises, à relever le défi de l'emploi et à assurer une meilleure croissance pour le pays.

Insaf Boughdiri